

**Discours de Dominique Becker, Président du Conseil de Développement
16 avril 2009**

Chers collègues,

Nous voici au début de ce nouveau mandat et il importe maintenant, après une période de transition qui a pu paraître un peu longue, que le nouveau conseil se mette en ordre de marche afin d'être en mesure de répondre aux attentes et saisines de la CPA.

Je souhaite au préalable rendre à nouveau hommage à notre précédent président Jean-Marie Gorse, qui, pendant ces six années, a donné au Conseil sa légitimité et son autorité. Il nous appartient aujourd'hui de conforter cette légitimité et cette autorité pour le mieux, au service des choix et décisions politiques.

Quelques idées forces nous guideront dans l'animation du Conseil :

- Assurer un dialogue constructif et un partenariat confiant avec la Présidence et les élus de la CPA, dans le respect de la décision politique.
- Faire vivre la représentation de la société civile qu'est le Conseil, et mobiliser l'ensemble de ses membres dans un travail collectif. Veiller à une représentation équilibrée des différentes composantes du conseil dans la conduite de nos missions.
- Compétence, qualité et rigueur dans les analyses, avis et recommandations ou expertises. La veille active, l'évaluation, l'anticipation, surtout dans le nouveau contexte économique et social que nous connaissons, sont autant d'interpellations auxquelles nous devons être en mesure de répondre efficacement. Recherche du consensus dynamique dans l'expression de ces réponses.
- Indépendance de nos travaux.
- Rester porteur du projet et de la dimension communautaire et intercommunale du Pays d'Aix dans l'analyse des dossiers et politiques soumises à notre examen.

Nous allons nous mettre au travail rapidement. Le bureau du Conseil est en partie constitué et va se réunir avant la fin du mois.

D'ores et déjà, notez que nous aurons avant la fin mai une rencontre plénière au cours de laquelle se mettront au travail les deux commissions permanentes concernant l'évaluation des politiques publiques et finances et budget, qui désigneront à cette occasion leur responsable.

Deux ou trois autres commissions ad hoc seront installées le même jour et devront s'atteler aux sujets suivants : « Economie et emploi », « Environnement » et « Développement durable : le SCOT, l'habitat et les transports. »

Chers collègues, je crois qu'une belle tâche nous attend et je me réjouis que nous nous ayons à la mener ensemble.